

Journée d'études - Violences sexuelles et violences de genre au prisme de la médecine légale (époques moderne et contemporaine)

Organisée par Marie Walin (Criham, Université de Poitiers) et Laura Tatoueix (Labex Hastec, EPHE, PSL/Archives Nationales)

1er octobre 2024, Archives nationales, Hôtel de Soubise (Paris)

La médecine légale ne devient une discipline à proprement parler qu'au XIX^e siècle. Pourtant des pratiques et des savoirs médico-légaux se systématisent dans les procédures judiciaires dès le début de l'époque moderne (Clark and Crawford, 1994 ; Pastore, 2000). La seconde moitié du XVIII^e siècle marque un tournant dans la réflexion sur le système probatoire qui donne aux experts un rôle nouveau dans la construction des preuves (Porret 2010/1). Nouvelle discipline, la médecine légale prend également une place plus grande dans l'élaboration de savoirs normatifs, au croisement de la médecine et du droit.

Depuis plusieurs années, les violences sexuelles et de genre font l'objet d'un intérêt renouvelé dans l'historiographie française, dans le sillage d'autres disciplines comme la sociologie et l'anthropologie. Ainsi en est-il du développement des recherches sur les « féminicides » (Falquet, 2014 ; Taraud, 2022; Bodiou et Chauvaud, 2018, 2019). Ce concept a été initialement forgé par des sociologues et militantes féministes latino-américaines pour qualifier un « crime de masse » (Lagarde, 2006) touchant exclusivement les femmes, qu'elles analysent comme la conséquence directe des inégalités de genre qui structurent les sociétés actuelles. Il n'est pas utilisé depuis longtemps en France, et encore moins dans l'historiographie, malgré son caractère heuristique. De la même façon, des publications récentes explorent l'histoire du viol et des violences sexuelles (Lett, Steinberg et Virgili, 2020/2), qui n'ont pas fait l'objet de nombreuses publications historiques en France depuis *L'histoire du viol* de G. Vigarello (1998), et ce malgré la richesse des archives judiciaires sur le sujet. Mais le viol et le féminicide ne sont que les parties émergées de l'iceberg des violences sexuelles et de genre dont participent un ensemble de comportements et de pratiques dessinant un *continuum de la violence* (Falquet, 2019) que l'histoire est loin d'avoir entièrement exploré. Cette journée d'études prétend participer au développement de ces historiographies en étudiant les violences au prisme des savoirs et des pratiques médico-légales.

Cette journée d'étude propose de s'intéresser précisément à ces violences, en partant des savoirs et des pratiques médico-légaux.

Programme :

9h : Accueil

9h15 : Accueil par Mme Marie-Françoise Limon-Bonnet, directrice de fonds aux Archives Nationales.

9h30 : Introduction par Frédéric Chauvaud (professeur émérite de l'Université de Poitiers, laboratoire CRIHAM)

10h-10h35 : Marion Philip (rattachements), « L'expertise médico-légale au service du patriarcat ? Protéger l'institution du mariage de virilités ambiguës et défaillantes (Paris, 1600-1750) »

10h35-11h10 : Anouk Durand-Cavallino (CRH, EHESS), « Du tribadisme à l'hermaphrodisme moral : la scrutation des parties génitales des personnes lesbiennes du XVIIIe au XIXe siècle en France. »

pause café

11h25-12h : Clarissa Yang (Université de Genève), « Panser et penser : le rôle du personnel soignant dans les violences de genre à Genève (1650-1792) »

12h-12h35 : Margot Giacinti (Laboratoire Triangle, ENS de Lyon), « Beauté du corps, honnêteté de l'âme : le féminicide comme crime passionnel, l'anthropologie et la médecine légale (France, 1850-1900) ».

Déjeuner

14h- 14h35 : Cathy Mc Clive (Department of History, Florida State University) « Les violences sexuelles et la médecine légale à Lyon, 1680-1790 ».

14h35-15h10 : Fabrice Vigier (CRIHAM, Université de Poitiers), « Le recours aux expertises de médecins et de maîtres chirurgiens dans quelques procès pour viols dans le Poitou du Siècle des Lumières ».

pause café

15h20-15h55 : Martina Ognibene (CRH, EHESS)

15h55-16h30 : Juliette Zanetta (LARHRA, Université Lyon 2 Lumière), « La sexualité conjugale face à la médecine légale : les violences, un impensé ? (1880-1980) ».

16h30 : Conclusion par Laura Tatoueix et Marie Walin.

Contact :

Marie Walin marie.walin@univ-poitiers.fr

Laura Tatoueix laura.tatoueix@gmail.com

L'événement aura lieu en hybride. Si vous êtes intéressé·es pour assister à la journée en hybride ou en présentiel, merci de bien vouloir compléter ce formulaire pour pouvoir accéder au site des Archives Nationales ou recevoir le lien de la visioconférence : <https://link.infini.fr/je-violences-sexuelles-medecine-legale>

Avec le soutien des Archives Nationales et de la MSHS de Poitiers, UAR 3565